

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 7 AVRIL 2026, À LA SALLE CHANOINE-BEAUDET DU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Marc Gallant	Substitut	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Andrée-Anne Landry	Représentante	Roy et Joly
Kaden Viel (en ligne)	Représentant	internationale Saint-François-Xavier
Hélène Grand'Maison	Représentante	La Croisée I et II
Philippe Bossé	Représentant	de la Grande-Ourse
Barbara St-Pierre Tanguay	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Jessica Lavoie	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Christelle Lévesque	Substitut	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
Claude Beaulieu	Représentant	secondaire de Rivière-du-Loup
Karyne Thériault	Substitut	polyvalente La Pocatière
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient absents :

Conseil d'établissement de l'école : Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Vents-et-Marées et Desbiens
Lanouette
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Sacré-Coeur

Était sans représentation :

Conseil d'établissement de l'école : des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
secondaire Chanoine-Beaudet

Étaient également présents :

Caroline Dufour, invitée (directrice générale)
Geneviève Soucy, invitée (en ligne) (directrice générale adjointe)
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 31)

Après constatation du quorum, le vice-président ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 7 AVRIL 2026

CP-2026-04-1472

IL EST PROPOSÉ par Jessica Lavoie et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 7 avril 2026
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 février 2026
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Liste des écoles et actes d'établissement 2026-2027
- 2.2 Division du territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Révision du processus de désignation des membres parents au conseil d'administration
- 3.2 Prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec – Implication parentale – Catégorie Bronze
- 3.3 Prix reconnaissance de la Fédération des comités de parents du Québec – Implication parentale – Catégorie Argent

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Postes à combler au sein du conseil d'administration du centre de services scolaire
- 4.3 Formation aux parents

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorier
 - b) Délégués FCPQ
 - c) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - d) Comité consultatif du transport
 - e) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 5 mai 2026, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2026

CP-2026-04-1473

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le procès-verbal de la séance du 3 février 2026 soit adopté tel que déposé.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette rencontre.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Caroline Dufour, directrice générale, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations. Elle répond aux questions des membres.

Couleur-école :

Elle informe les membres qu'un travail débutera dans les prochaines semaines avec les directions, le Service des ressources financières et le Service des ressources humaines pour l'embauche et le maintien des couleurs-écoles pour 2026-2027. Le même montant sera reconduit pour l'an prochain. Elle rappelle que le centre de services scolaire alloue un montant tous les ans depuis 2021 pour les couleurs-écoles.

Mesures budgétaires :

Le ministère de l'Éducation du Québec passe de 261 mesures à 37 regroupements. Cela permettra une flexibilité et une souplesse pour chacun des milieux, ainsi qu'une réduction de la bureaucratie. Cette nouvelle est accueillie positivement.

Milieux sous surveillance :

Elle rappelle que les bâtisses La Chanterelle, Riou et Saint-Bruno étaient sous surveillance pour l'année scolaire 2026-2027 en raison d'un nombre inférieur à 20 élèves. Le 4 juin 2025, des avis écrits ont été transmis aux milieux afin de mettre sur pied des comités de sauvegarde. Il y a eu des rencontres en décembre 2025 et en mars 2026.

À la suite des inscriptions, il semble possible de laisser les bâtisses La Chanterelle, Riou et Saint-Bruno en activité pour 2026-2027. Toutefois, certains milieux sont à risque si des familles déménagent. La déclaration officielle au 30 septembre permettra de savoir si le financement des groupes est possible.

Le 14 avril 2026, le conseil d'administration entérinera les recommandations des différents comités de sauvegarde, dont celles de maintenir les groupes pour 2026-2027 et d'attendre trois ans consécutifs sans service dans une bâtisse avant de fermer celle-ci.

Nous avons eu une surprise pour le volet secondaire de l'École des Vieux-Moulins. Il y avait une prévision de 28 élèves. Toutefois, à la suite de départs et de demandes de choix d'écoles, le ratio est à 7 élèves de secondaire 1 et 2. Une consultation publique aura lieu à cet effet le 15 avril 2026. Un avis public a été publié.

Capsules MATv :

Le centre de services scolaire, en collaboration avec MATv, a réalisé huit capsules qui touchent l'éducation. Celles-ci ont été partagées sur la page Facebook du centre de services scolaire.

En accord avec les membres du comité de parents, une des capsules touchant le rôle du parent sera partagée sur la page Facebook du comité de parents.

4.2 POSTES À COMBLER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, secrétaire générale et directrice du Service des communications, explique que quatre postes de membre parent sont à combler au conseil d'administration pour le 1^{er} juillet 2026, soient :

- District scolaire 1 (La Pocatière);
- District scolaire 2 (Saint-Pascal);
- District scolaire 4 (Rivière-du-Loup – secteur nord-est);
- District scolaire 5 (Rivière-du-Loup – secteur sud-ouest).

Il s'agit de postes avec des mandats de trois ans et une formation est obligatoire. Seuls les représentants au comité de parents peuvent poser leur candidature. Toutefois, les membres parents actuels du conseil d'administration pourraient se représenter. Les documents leur seront envoyés.

Elle informe les membres qu'ils devront statuer sur le processus de désignation des membres lors de cette rencontre.

Les candidatures des personnes intéressées doivent être transmises au plus tard le 4 mai, à midi.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 LISTE DES ÉCOLES ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2026-2027

CP-2026-04-1474

CONSIDÉRANT les projets de liste des écoles et d'actes d'établissement 2026-2027 du centre de services scolaire reçus par courriel;

CONSIDÉRANT les échanges intervenus et **CONSIDÉRANT QUE** chaque conseil d'établissement peut proposer des modifications dans leurs immeubles respectifs;

IL EST PROPOSÉ par Hélène Grand'Maison et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de liste des écoles et d'actes d'établissement 2026-2027 tel que déposé.

SUIVI: Transmettre la résolution au Secrétariat général.

2.2 DIVISION DU TERRITOIRE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP EN CINQ DISTRICTS

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, vient présenter le projet de division du territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup en cinq (5) districts.

Elle explique les modifications proposées à la division du territoire actuelle.

CP-2026-04-1475

CONSIDÉRANT la présentation faite par madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, du projet de division du territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup;

CONSIDÉRANT QUE les modifications faites permettront de répartir proportionnellement les élèves dans les différents districts afin de rendre le tout plus équitable;

IL EST PROPOSÉ par Kaden Viel et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet déposé de division du territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup en cinq (5) districts.

SUIVI: Transmettre la résolution au Secrétariat général.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 RÉVISION DU PROCESSUS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CP-2026-04-1476

À la suite de la présentation de madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, secrétaire générale et directrice du Service des communications, les membres du comité de parents révisent le processus de désignation des membres parents au conseil d'administration.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Kaden Viel et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le processus de désignation suivant soit adopté :

1. Désignation de madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe et secrétaire générale, comme responsable du processus de désignation.
2. Envoi de l'avis de désignation et du formulaire de mise en candidature à tous les représentants au comité de parents (pas les substituts).

3. Réception et validation des mises en candidature par le responsable du processus de désignation (date limite : 4 mai, à midi).

4. Élections pour les postes vacants – façon de procéder :

- 1^{er} tour : Élection des postes pour lesquels des candidatures ont été reçues pour le bon district. Si le représentant du CCSEHDAA dépose sa candidature pour siéger au conseil d'administration, celle-ci est priorisée. Si plus d'une candidature pour un poste vacant, un vote anonyme sera fait.

Est éligible le membre du conseil d'administration qui y siège à titre de membre parent d'un élève, mais qui n'est pas membre du comité de parents, pourvu qu'un de ses enfants fréquente encore l'école dont il était membre du conseil d'établissement.

- Si des postes sont toujours vacants après les élections, le 2^e appel de candidatures se fait séance tenante seulement pour les personnes du district visé.
- Si des postes sont toujours vacants après le 2^e appel de candidatures, il sera possible d'ouvrir un 3^e appel de candidatures à tous les membres parents des conseils d'établissement des districts visés. Un courriel sera envoyé par le Secrétariat général le 6 mai 2026 avec une date limite de dépôt de candidature le 22 mai 2026, à 16 h. Le comité de parents demande la possibilité que le centre de services scolaire rencontre les membres des conseils d'établissement visés pour leur expliquer le rôle du conseil d'administration. Sinon, une explication détaillée écrite pourrait leur être envoyée si le délai ne permet pas de les rencontrer.
- Si aucune candidature à la suite du 3^e tour, le comité de parents souhaite offrir aux membres du comité de parents, peu importe le district.

3.2 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – IMPLICATION PARENTALE – CATÉGORIE BRONZE

À la suite du sondage Forms, voici la liste des lauréats pour la catégorie Bronze des prix de reconnaissance 2025-2026 de la Fédération des comités de parents du Québec :

- Claude Beaulieu (École secondaire de Rivière-du-Loup);
- Philippe Lapierre (École Saint-Modeste);
- Mylène Rodrigue (École La Croisée I et II);
- Hélène Méthot (École Les Pèlerins).

CP-2026-04-1477

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Philippe Bossé et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE ces personnes soient invitées à la rencontre du comité de parents du 2 juin prochain afin de leur remettre le ruban transmis par la Fédération des comités de parents du Québec ainsi qu'un petit cadeau de la part du comité de parents.

SUIVIS : Envoyer la liste des candidatures reçues à la Fédération des comités de parents du Québec.

Envoyer une invitation par courriel à la mi-mai aux quatre personnes désignées.

Commander les chèques-cadeaux pour les lauréats.

3.3 PRIX RECONNAISSANCE DE LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC – IMPLICATION PARENTALE – CATÉGORIE ARGENT

Hélodie Dionne informe des candidatures reçues pour la catégorie Bronze, soient :

- Claude Beaulieu (École secondaire de Rivière-du-Loup);
- Philippe Lapierre (École Saint-Modeste);
- Mylène Rodrigue (École La Croisée I et II);
- Hélène Méthot (École Les Pèlerins).

Une des candidatures ci-dessous peut être choisie pour la catégorie Argent.

CP-2026-04-1478

CONSIDÉRANT QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie Argent vise à honorer un parent qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale de son comité de parents, de son centre de services scolaire ou par son implication nationale;

CONSIDÉRANT QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du comité de parents;

CONSIDÉRANT QUE Mylène Rodrigue, par son engagement d'exception qui fait rayonner l'école depuis 10 ans, démontre toutes les qualités récompensées par l'attribution de ce prix;

IL EST PROPOSÉ par Philippe Bossé et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

DE proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à Mylène Rodrigue pour l'année 2026.

SUIVI : Transmettre la résolution à la Fédération des comités de parents du Québec avant le 15 avril 2025.

4. DOSSIERS D'INFORMATIONS (SUITE)

4.3 FORMATION AUX PARENTS

Héloïde Dionne rappelle aux membres du comité de parents que la formation offerte à tous les parents du centre de services scolaire aura lieu le mercredi 8 avril, à 19 h 30, via Zoom.

Elle enverra le lien aux 265 parents inscrits en mentionnant dans le courriel qu'un lien de rediffusion de la formation enregistrée sera transmis dans les jours suivants.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Rien de spécial.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIER

Kaden Viel informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 4 368,81 \$.

B) DÉLÉGUÉS FCPQ

Hélène Grand'Maison était absente à la dernière rencontre de la Fédération des comités de parents du Québec.

Elle mentionne que le gros sujet en ce moment à la fédération est la Semaine de l'engagement parental.

C) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, dont :

- Suivis du Colloque TA (troubles d'apprentissage);
- Organisation des services aux élèves HDAA (transferts d'élèves selon les difficultés, choix d'école, etc.);
- Rôles et mandats des orthopédagogues;
- Présentation d'Autisme Bas-Saint-Laurent.

D) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Claude Beaulieu et Andrée-Anne Landry informent des sujets traités lors de la dernière rencontre du comité consultatif du transport, dont :

- Arrêt à partir de l'année scolaire 2026-2027 du transport scolaire du midi à l'École Lanouette
- Modifications des revenus : zones dangereuses;
- Travaux du pont D'Amours.

E) AGENT DE COMMUNICATIONS

Rien de spécial.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2026-04-1479

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 20 h 43.

Prochaine rencontre : Le mardi 5 mai 2026, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup.

Héloïde Dionne, secrétaire d'assemblée

Philippe Bossé, vice-président